L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 1er AVRIL 1893. 66me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres
Dufour & Bennet, Propriétaires-Editeurs.
Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 1er AVRIL 1893.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne. voir la 2e page.

La Crise ministérielle en France.

Encore un Cabinet à la mer! Le ministère Ribot vient, à la suite d'un vote de la Chambre, dans lequel il s'est trouvé en minorité de cinq voix, de déposer sa démission entre les mains du Président Carnot.

A la première nouvelle de cette crise, nos lecteurs ont dû, sans doute, comme nous-mêmes, s'imaginer qu'il s'agissait encore de l'affaire de Panama, et qu'après avoir, pendant trois mois, résisté, avec autant d'énergie que d'adresse, aux assauts incessants des oppositions de Droite et d'Extrême Gauche, liguées ensemble, pour le battre en brèche, il avait, enfin, toujours sur la même question, succombé sous le poids d'un incident aussi imprévu que compromettant. Il n'en est rien. C'est au contraire, une question de budget—question tout-à-fait de détail—qui a déterminé la chute de M. Ribot et de ses collègues. Les racontars de droite et de gauche, les cancans de toutes sortes qui font les frais de presque toutes les discussions de la Chambre, depuis les malheureux scandales de Panama, se sont bien mis immédiatement de la partie. Le bruit courait, en effet, à Paris, après la séance du parlement, que l'arrestation imminente d'Arton était une des principales causes de la démission du Cabinet, qui la redoutait. On sait que l'ancien préfet de police—M. Andrieux—pour le moment, ou fougueux ennemi du gouvernement, avait offert à M. Ribot d'arrêter l'introuvable agent de corruption Arton—de son vrai nom Aaron—et que le président du Conseil, le prenant au mot, avait accepté sa proposition et mis à sa disposition les agents dont il avait besoin pour l'aider dans son entreprise. Il nous semble que si M. Ribot avait entrevu quelque danger pour lui et les siens, dans cette mesure, il aurait fait la sourde oreille et, très aisément, trouvé une échappatoire. Nous n'ajoutons donc, jusqu'à preuve du contraire, aucune foi à cette histoire. En admettant—ce qui est à peu près certain—que le Cabinet Ribot n'eût à redouter aucune révélation, l'acceptation de l'offre de M. Andrieux était un coup de maître; elle devait, plus que jamais, raffermir le Cabinet. On se rappelle, d'ailleurs, qu'il y a dix jours à peine, la Chambre, à une majorité de 103 ou 104 voix, accordait au ministère un vote de confiance sur cette même affaire de Panama.

C'est à un incident de toute autre nature qu'il faut attribuer cette chute regrettable, qui fait désespérer de toute stabilité ministérielle sous le régime parlementaire tel qu'on l'entend et le pratique en France. Notons que, dans l'affaire qui nous occupe, le Cabinet avait pour lui le Sénat, dont il soutenait les idées, et, qu'après tout, la Chambre Haute a bien voix au chapitre dans les questions qui intéressent la conduite des affaires du pays. Dans une pareille situation, la véritable lutte est, non plus entre le ministère et la Chambre, mais entre la Chambre et le Sénat. Avant de donner sa démission, un ministère devrait, au moins, attendre qu'un des deux membres du corps législatif cédât à l'autre, et ne donner sa démission que quand la décision définitive serait contraire à ses propres idées, autrement, le plus petit dissentiment entre les députés et les ministres, sur le plus insignifiant point de détail, provoquerait une crise de Cabinet—ce qui est intolérable.

Ajoutons, enfin, que la majorité contraire n'a été que de cinq voix, tandis que le dépouillement du scrutin accusait l'absence de près de cent membres. Comment, dans de semblables circonstances, peut on distinguer si le Cabinet était, oui ou non, en véritable minorité?

Le vote a, paraît-il, vivement surpris le gouvernement. Nous pensons qu'il n'a pas moins étonné plus d'un de ceux qui y ont pris part, et, sans le vouloir, ont contribué au renversement de M. Ribot. Un Cabinet ne tombe pas sur une surtaxe frappée sur les spiritueux. Il est même probable que, dans l'espèce, le libéralisme était du côté du gouvernement. Ce qui devrait tomber, à notre avis, ce serait plutôt la Chambre, qui, par l'incohérence de ses idées et de ses votes, s'est, depuis longtemps, déconsidérée elle même et a jeté le plus triste discrédit sur le système parlementaire. Plus tôt auront lieu les élections, mieux cela vaudra pour la République française et pour les affaires du pays.

LOUISIANE.

Le *Protector*, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 25 mars:

Les planteurs riziers de Pointe à la Hache ont commencé leur ensemencement de riz. La culture sera un peu moins étendue, cette année, que l'an dernier mais on a mis en terre une meilleure qualité de grain. Aussi compte-t-on, à bon droit, sur une meilleure récolte.

—Il y a longtemps que nos orangers n'avaient été chargés d'autant de fleurs. La gelée de ce mois a été trop faible pour les attaquer. On peut donc espérer faire, dans toute la paroisse une excellente récolte d'oranges.

Nos terres à riz sont si remplies de fondrières que le labour avec les bœufs est à peu près impossible.

Les planteurs sont obligés d'avoir recours à la poulie comme force motrice—ce qui exige plus de travail et occasionne plus de dépense. Le fait est, que pendant l'hiver, les champs ne sont pas drainés; ils sont convertis en paturage, où errent les troupeaux; les fossés sont comblés. De là l'état où se trouvent les champs.

Le *Louisiana Review*, Nouvelle-Orléans, du 29 mars:

Dans la paroisse Vermilion, Abbeville a maintenant, une population de 1,200 âmes; deux journaux hebdomadaires, poussant à la roue du progrès, et un chemin de fer nouveau. Voilà plus qu'il n'en faut, pour faire marcher à grands pas, cette localité et la paroisse.

—La "Crowley Rice Mill Co.," paroisse Acadie, est décidément organisée. Le capital est fixé à $10,000; les actionnaires sont tous des citoyens très influents. M. W. W. Duson a été nommé le président.

Partout s'élèvent de nouvelles bâtisses, à Crowley.

—On sait qu'un grand incendie a ravagé, une partie de Donaldsonville, paroisse Ascension. On va tout reconstruire et bientôt, il ne restera plus trace du désastre.

—Le chemin de fer Southern Pacific, vient d'établir une nouvelle gare pour le fret, à Lac Charles, paroisse Calcasieu.

Durant les dix dernières années, les assessments de cette paroisse se sont élevés de $1,991,035, à $6,457,431. Ces chiffres donnent une idée des progrès accomplis, dans cette paroisse.

—Calcasieu a déjà expédié, à Chicago, les objets qu'elle veut y exhiber. On y remarque des meubles parfaitement travaillés et faits avec les plus beaux bois du pays.

—Plusieurs administrateurs de chemins de fer étaient réunis, la semaine dernière, à Shreveport, paroisse Caddo. Il s'agit d'améliorations dont ne peut que profiter la métropole du Nord de la Louisiane.

—Dans la paroisse East Carroll, on s'occupe, beaucoup, de la culture des fourrages et, surtout, de celle des pommes de terre, dont on veut faire l'exportation en grand.

—Des capitalistes de la Nouvelle-Orléans ont l'intention d'ériger une grande usine centrale, à Bâton Rouge.

—Le *South*, d'Iberville, demande que l'on établisse à Plaquemine une compagnie d'assurance.

Pointe Clear, propriété du capitaine Allen Jumel, a été vendue à M. R. Millikes, $17,000.

Dans l'affaire de M. Jos. A. Blanchard, paroisse Lafourche, qui avait refusé d'enlever une dalle à riz, le juge a acquitté le défendeur.

L'affaire sera portée par les autorités devant la Cour Suprême.

Dans la paroisse Lafayette, on plantera, cette année, 2,500 acres de cannes, aussi y réclame-t-on, à grands cris, l'érection d'une raffinerie.

—On va fonder une fabrique de meubles, à Monroe, paroisse Ouachita.

—Dans la paroisse Ste-Marie, la fabrique de briques et de tuiles, située à Franklin, fait pour plus de $3,000,000 d'affaires par an.

On va aussi établir à Morgan City, même paroisse une fabrique de bardeaux, au capital de $25,000.

La fabrique de conserves, de Morgan City, vient de recommencer ses travaux, elle expédie à la Nouvelle-Orléans, à Galveston et même en Californie.

Germania Savings Banks.—Encore une fois nous venons signaler à l'attention publique la situation prospère de la Banque d'Epargnes Germania.

Elle livre à la publicité aujourd'hui un exposé trimestriel duquel il appert que ses opérations ont été des plus heureuses: son actif s'élève à $2,231,835.03 et le nombre de ses déposants à 6,423.

Les Banques d'épargnes, disions nous il y a quelques jours, sont d'utiles institutions dans une grande communauté; aux petits commerçants, aux petits industriels elle rend d'inappréciables services, des classes ouvrières elle reçoit les faibles épargnes qu'elle fait fructifier.

La *Germania Savings Bank* prend rang parmi les maisons de crédit les mieux administrées de notre ville; ses affaires sont gérées par des financiers prudents, sagaces, méritant bien la confiance dont ils sont honorés, MM. J. Hassinger, T. E. Merilh, G. Ad. Blaffer.

Wild West.—Southern Park, samedi et dimanche, 1er et 2 avril.

La déportation de Napoléon

A L'ILE D'ELBE.

Le *Century Magazine* du mois de mars publie, sous ce titre, le récit de la traversée de Fréjus à Porto Ferrajo de la frégate anglaise *Undaunted* que commandait le capitaine Ussher, chargé par les alliés de conduire Napoléon à l'île d'Elbe. Cet officier a consigné ses impressions dans son journal dont le *Century Magazine* donne la copie. Nous en traduisons les principaux passages, tout en laissant au capitaine Ussher la responsabilité de son récit.

Le 25 avril 1814, le colonel Campbell arrivait à Marseille où se trouvait le capitaine Ussher, et lui faisait remettre la lettre suivante:

Marseille, le 25 avril 1814, 8 h. soir,

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le vicomte Castlereagh, principal secrétaire d'Etat de Sa Majesté au département des affaires étrangères, m'a confié la mission d'accompagner à l'île d'Elbe l'ancien chef du gouvernement français, Napoléon Bonaparte, auquel, dans le choix qu'il a fait de cette île le désir de S. A. R. le prince régent est de donner toute facilité et toute protection. Ayant ensuite écrit à Sa Seigneurie que Napoléon avait demandé qu'on lui donnât un vaisseau de guerre anglais pour escorter la corvette française, et à son choix comme transport s'il le préférait, Sa Seigneurie m'a écrit comme suit:

Daté de Paris, 18 avril.

"Mes instructions nous donnent pouvoir de mettre en demeure les officiers de terre et de mer de Sa Majesté de nous prêter leur fidèle concours dans l'exécution de la mission qui nous est confiée. Je ne puis prévoir qu'aucun ennemi puisse attaquer la corvette française à bord de laquelle Napoléon doit se rendre à sa destination. Si, cependant, il le désire toujours, vous êtes autorisé à ordonner à un des croiseurs de Sa Majesté de veiller à ce qu'il arrive sain et sauf à l'île d'Elbe (à la condition cependant que le service n'en souffre pas). Vous ne permettrez pas, cependant, que cet arrangement puisse être une cause de retard.

Napoléon, depuis son départ de Fontainebleau pour Saint-Tropez, m'a pressé de venir ici dans ce but. J'ai l'honneur de soumettre le cas à votre considération, dans l'espoir que, comme son désir de se rendre immédiatement à sa destination est d'accord avec celui des puissances alliées, et que le retard causé par une demande d'instructions à l'amiral commandant la flotte de Sa Majesté Britannique serait contraire à ce désir, vous serez prêt à vous rendre à Saint-Tropez sur le vaisseau de Sa Majesté que vous commandez.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Colonel NEILCAMPBELL.

Après avoir conféré avec le colonel Campbell, le capitaine Ussher rentrait à son bord, et, le lendemain matin, 26 avril, il faisait voile pour Saint-Tropez, où était déjà la frégate française la *Dryade*, et la corvette la *Victorieuse*. Le comte de Montcabri, commandant la *Dryade*, lui envoya aussitôt un officier pour lui annoncer l'abdication de l'empereur Napoléon et lui faire savoir qu'il avait reçu l'ordre de rester à Saint-Tropez avec la *Victorieuse*, pour conduire l'empereur à l'île d'Elbe. Au même instant, un officier autrichien, envoyé par le colonel Campbell, venait dire au capitaine Ussher que, sur la demande expresse de Napoléon, le lieu d'embarquement aurait été changé et qu'il eût à se rendre à Fréjus.

Arrivé à Fréjus, le capitaine Ussher alla trouver le colonel Campbell qui l'accompagna à l'auberge du Chapeau Rouge où Napoléon était logé. Ils furent introduits par le comte Bertrand. Napoléon portait l'uniforme de la garde et l'étoile de la Légion-d'Honneur. Il invita à dîner les deux officiers anglais qui se retirèrent et le capitaine Ussher alla prendre ses dispositions pour l'embarquement. Il demanda aux envoyés des alliés quel devait être le cérémonial à adopter quand l'empereur viendrait à son bord. "Ils m'informèrent, écrit le capitaine Ussher, que leurs instructions étaient précises et positives et qu'*il était désigné par le traité de Fontainebleau comme empereur et souverain de l'île d'Elbe*. J'avais encore des hésitations sur l'opportunité de l'accueillir par une salve royale; mais le colonel Campbell, pour dissiper tous mes doutes à ce sujet, me fit voir les instructions que lui avait données lord Castlereagh, lesquelles étaient concluantes."

Au dîner, le soir, il y eut, à la table de l'empereur, le prince Schouvaloff (envoyé russe), le baron Koller (envoyé autrichien), le comte Truxos (envoyé prussien), le colonel Campbell, (envoyé anglais), le comte Clam, aide de camp du prince Schwarzenberg, le comte Bertrand, Drouot et Ussher. L'empereur, loin d'être réservé, causa avec animation et montra une attention marquée au baron Koller.

Dans la nuit, deux des principaux habitants de Fréjus réveillèrent le capitaine Ussher et le supplièrent de faire embarquer Napoléon le plus tôt possible, car le bruit courait que les soldats de l'armée d'Italie, naguère commandées par Eugène de Beauharnais, étaient débandés et rentraient en France en grand nombre. Or, ils étaient fort dévoués à leur empereur, et les habitants de Fréjus craignaient que Napoléon ne se mît à leur tête.

D'autre part, le capitaine Ussher avait vu que Napoléon n'était pas pressé de quitter la France, et le soupçonnait d'avoir pour cela ses raisons. De leur côté, les envoyés des alliés pressaient l'officier anglais de hâter le départ. Ussher demanda audience à l'empereur, et, prétextant l'état du temps et la direction du vent, insista sur un départ prochain. "Napoléon, voyant que j'étais résolu à prendre la mer, vit la nécessité de céder", dit Ussher. Ce même soir, à sept heures, il venait chercher l'empereur, qui glissa une épée dans son ceinturon et dit simplement: *Allons, capitaine.*

L'empereur monta dans une calèche où prirent place avec lui le baron Koller, Bertrand et Ussher. Les autres envoyés suivaient en voiture également. Sur la plage, il y avait un régiment de cavalerie; à l'arrivée de l'empereur, les trompettes sonnèrent et les cavaliers saluèrent.

Un canot conduisit l'empereur à l'*Undaunted*. En mettant le pied sur le pont, Napoléon ôta son chapeau et salua les officiers assemblés pour le recevoir; puis Ussher l'installa dans sa cabine en s'excusant de ne pouvoir lui offrir mieux, ce qui fit sourire l'empereur.

A table, pendant la traversée, s'il faut en croire Ussher, l'empereur se montrait très communicatif et causait de tout, de l'Angleterre, de l'Amérique, des Bourbons, de l'Espagne qui était, dit-il, l'amie naturelle de la France et l'ennemie de la Grande Bretagne. Il dit, au sujet de l'Espagne, qu'il était honteux qu'elle laissât Gibraltar aux mains des Anglais. Il fallait "bombarder Gibraltar nuit et jour pendant un an et la place finirait par tomber," dit Napoléon, toujours d'après le capitaine Ussher.

Un jour qu'on parlait de marine, Napoléon dit: "La France n'est rien sans Anvers; car si Brest et Toulon sont bloqués, on peut y construire et équiper une flotte en faisant venir du bois de Pologne."

Le capitaine Ussher a ajouté: "Il (l'empereur) me dit que ses projets pour la marine étaient conçus sur une échelle gigantesque; il aurait voulu avoir trois cents vaisseaux de ligne."

Le 4 mai au matin, l'*Undaunted* entrait à Porto-Ferrajo. Depuis l'aube, l'empereur était sur le pont, interrogeant le pilote sur le mouillage, les fortifications, etc. A deux heures de l'après-midi eut lieu le débarquement officiel, car, déjà, dans la matinée, l'empereur, descendu à terre, avait fait une promenade de deux heures. Le vaisseau anglais était entouré de bateaux portant les principaux habitants et des musiciens; l'air retentissait des cris de: "Vive l'empereur! Vive Napoléon!" Sur le rivage, l'empereur fut reçu par le préfet, le clergé et toutes les autorités qui lui présentèrent sur un plateau les clefs de la ville que l'empereur reçut de la main du préfet, au milieu des acclamations de la foule.

Dès quatre heures du matin, le 5 mai, Napoléon était debout, visitant les fortifications, les magasins, les dépôts de munitions; plus tard, il montait à cheval et parcourait le pays, toujours accompagné d'Ussher. Le 6 mai, en compagnie de l'officier anglais, l'empereur visite une caverne. "Les guides, dit Ussher, frappèrent le sol de leurs torches, et la grotte fut en un instant illuminée. A ce moment, je m'attendais à une explosion: Napoléon a pu avoir la même idée; mais il prit très tranquillement une prise et me dit de le suivre."

A dix milles de l'île d'Elbe se trouve un petit îlot inhabité nommé Pianosa. Napoléon manifesta l'intention d'en prendre possession et ajouta: "Toute l'Europe dira que j'ai déjà fait une conquête." Il se sentait à l'étroit dans son nouveau domaine, et, quelques jours plus tard, il dit à Ussher, en examinant le pays du haut d'un monticule: "Eh! mon île est bien petite!"

Parlant de la campagne de France et de ses conséquences, Napoléon dit, le 10 mai: "J'ai abdiqué; à présent, je suis un homme mort." Et il ajouta, en faisant allusion à l'armistice conclu entre lord Castlereagh et Talleyrand, que les alliés avaient adopté une mauvaise politique envers la France. Ils auraient pu, disait-il, lui laisser plus de pouvoir sans risquer de la voir être l'égale de plusieurs autres puissances.

Le passage suivant mérite d'être reproduit en entier. Après avoir résumé la situation de l'Europe, Napoléon s'écria: "De vingt ans au moins, aucune puissance ne pourra faire la guerre à l'Angleterre qui fera ce qu'il lui plaira." La Hollande sera entièrement à sa discrétion. L'armistice ne donnait aucune indication sur les bâtiments d'Anvers et du Texel. "Le brave Verhuel se défend toujours." Napoléon énuméra alors les vaisseaux qu'il avait dans chacun des ports, disant que, au bout de trois ans, il aurait eu trois cents vaisseaux de ligne. "Quelle différence pour la France!"...

"Le colonel Campbell dit alors: "Mais nous ne savons pas pourquoi Votre Majesté veut nous anéantir." Il rit et réplique: "Si j'avais été ministre d'Angleterre, j'aurais tâché d'en faire la plus grande puissance du monde." Napoléon parlait souvent de l'invasion de l'Angleterre, et disait qu'il n'avait jamais eu l'intention de la tenter sans avoir une flotte supérieure pour protéger la flottille.

"Cette supériorité, il l'aurait eue pendant quelques jours en attirant notre flotte aux Indes occidentales et en revenant soudainement. Si la flotte française avait reparu dans la Manche trois ou quatre jours avant la nôtre, cela aurait été suffisant. La flottille aurait immédiatement pris la mer, escortée par la flotte, et le débarquement aurait pu avoir lieu sur n'importe quel point de la côte, et il aurait marché directement sur Londres. Il aurait choisi de préférence la côte du Kent, mais cela aurait dépendu du temps et du vent.... Toute son armée aurait pu arriver à Londres en trois jours. Il avait armé la flottille simplement pour nous faire croire qu'il voulait se frayer un chemin à travers la Manche en combattant; c'était uniquement pour nous tromper.

On fit remarquer que nous nous attendions à être traités avec beaucoup de rigueur s'il avait réussi, et on lui demanda ce qu'il aurait fait s'il était arrivé à Londres. Il dit qu'il était difficile de répondre à cette question, car un peuple résolu et énergique comme le peuple anglais n'est pas subjugué même quand on lui a pris sa capitale. Il aurait certainement séparé l'Irlande de la Grande-Bretagne et l'occupation de la capitale eût été un coup mortel porté à nos finances, à notre crédit et à notre commerce."

Dans une note, le capitaine Ussher raconte qu'après l'abdication Napoléon demanda à une personne qui se trouvait auprès de lui ce qu'elle pensait de la situation. La personne interrogée répondit qu'il n'y avait rien à faire et, à une seconde question, dit qu'à la place de l'empereur elle se brûlerait la cervelle. L'empereur réfléchit un moment et répondit: "Oui, je puis faire cela; mais ceux qui me veulent du bien n'en profiteraient pas, et ceux qui me veulent du mal, cela leur ferait plaisir."

Les Pilules d'Ayer sont absolument végétales, d'un emploi sûr; elles ne resserrent pas les intestins, et sont un tonique admirable.

Le Printemps est à nos Portes.

C'est l'époque de l'année où tout le monde est fatigué. Le sang s'échauffe et le système s'affecte.

Vous avez besoin d'un Tonique.

Préférable au Bœuf, au Vin, au Fer, et à la Bière, etc., est le plus grand dépuratif et le fortifiant: le

ROYAL GERMETUER DU DR KING.

Il vous rétablira.
Jamais il ne rate son effet.
Toujours il donne satisfaction.

Aussi agréable que de la Limonade,

Fabriqué seulement par la—
KING'S ROYAL GERMETUER CO.
d'Atlanta, Géo.

Faites usage des Pilules de Germetuer du Dr King.
50 pilules dans une boîte—25 cts.
3 fév—

AVIS.

Le soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, que, en plus de son Café-Restaurant et de son Agence Maritime qu'il a fondée en 1889, il va ouvrir sous peu un dépôt de Vins français et de Californie; il tiendra également à la disposition de sa nombreuse clientèle un stock de Liqueurs françaises des meilleures marques, ainsi que les Whiskies, Cognac et Bières de toutes sortes importées et du pays.

Toutes ses marchandises seront vendues aux familles au plus bas prix et délivrées dans toute la ville sans frais. Patronage sollicité.

J. A. BUISSON,
3 mars—1m Cor. Bourbon and Toulouse.

Ce qui tombe dans le fossé.

Conte de Noel en plusieurs tableaux.

I

PREMIER TABLEAU.

Un logement de deux pièces, dont l'une, où se prennent les repas préparés là même sur un poêle, sert aussi d'atelier pour des travaux d'ouvrière, et dont l'autre, encombrée par trois lits et par un vaste cartonnier qui occupe tout un panneau, sert de dortoir.

On est dans cette dernière pièce. Dix heures du soir. Pas de feu dans la cheminée, froid terrible. Cris et chants au dehors. Une rumeur de musique filtrant par les plafonds, arrive des étages inférieurs.

Le père de famille,—Clément,—est assis sur une chaise, au coin du foyer éteint; la mère,—Denise,—debout, adossée à l'un des lits, ravaude des nippes; la grande sœur déshabille ses deux petits frères.

CLÉMENT. — Voyons! sommes-nous prêts?....au lit, les gosses!

L'UN DES ENFANTS, *pendant que la grande sœur borde le lit où l'on vient de le coucher avec son frère.*—Papa, tu mettras nos souliers dans la cheminée, dis?

CLÉMENT.—Dans la cheminée?

L'ENFANT.—Oui, pour petit Noël.

CLÉMENT.—Noël a d'autres chats à fouetter....Que veux-tu donc qu'il fiche dans ton soulier?

L'ENFANT.—Cent sous.

CLÉMENT.—Cent sous!!... tu as de l'ambition, toi!.....et qu'en ferais-tu?

L'ENFANT.—J'irais, avec maman, t'acheter une belle pipe pour tes étrennes.

CLÉMENT.—Toi, tu es bon gars! Mais, vois-tu, Noël est enrhumé; il a l'influenza! Bien sûr, il ne va pas courir les toits par un temps pareil, avec sa bronchite. Tu ne le voudrais pas, mon fils! (*Plus sombre*) Et puis tu m'ennuies; tâche de pioncer.

(La grande sœur se couche; les petits s'endorment. Aussitôt, des génies et des fées, personnages que l'homme est indigne de connaître, mais avec qui l'enfance vit dans les meilleurs termes, prennent par la main les trois innocents et les conduisent vers les précieux songes, loin des réalités absurdes. Ils les promènent dans des jardins superbement illuminés où l'on cueille des fleurs extravagantes, où l'on chevauche des licornes apprivoisées. Donc, voilà les enfants partis, il ne reste ici bas que le père et la mère.)

CLÉMENT.—Maintenant que nos héritiers sont couchés, si nous faisions comme eux?.... On ne prend pas chaud sur une chaise.

DENISE.—J'ai encore à travailler.

CLÉMENT.—C'est vrai, tu travailles, toi. Tu as de la veine! Moi, je suis en vacances. Aussi, je me colle du bon temps, que c'est une vraie bénédiction!.... Sacrée gelée, qui arrête tous les travaux dans le bâtiment, et qui nous fait crever de faim, depuis trois semaines!.... La grippe à la portée de toutes les bourses, quoi!.... il n'y a même que ça de bon marché!.... Allons, va turbiner, ma pauvre Denise; je t'attendrai.

DENISE.—En ce cas, viens me tenir compagnie dans l'autre pièce; autrement, tu risquerais de réveiller les enfants.

(Clément se lève; il bute le cartonnier qui est sur le point de tomber.)

CLÉMENT, *furieux.*—Hue donc, carcasse!..... En voilà une lubie de propriétaire, de nous donner ce meuble à garder!

DENISE.—J'en ai parlé aux concierges. Ils m'ont priée de patienter encore vingt-quatre heures. On va nous en débarrasser.

CLÉMENT.—Si je payais des huit cents francs de loyer comme l'employé d'en dessous, savoir si le propriétaire se permettrait de rapetisser mes appartements avec ses cartonniers de rebut. Il nous traite en camarades, vrai! J'en ferai du feu, moi, de son casier, s'il ne m'en débarrasse pas bientôt. (*S'animant le meuble*) J'ai une idée! Arrive ici! Nous allons pousser cet engin de malheur là bas, contre le lit des mioches; ça empêchera l'air de la fenêtre de leur rougir le nez.... Tiens! cette espèce d'outil d'homme d'affaires, autant que ça serve de paravent!

DENISE.—Tu ne vas pas faire de déménagements à des heures pareilles?

CLÉMENT.—Bah! je me gênerai! Allons, fifille, un coup de main! Ça te réchauffera!

(L'homme et la femme prennent le cartonnier chacun par un côté et le soulèvent; bruit de papiers et de pièces de monnaie qui tombent sur le plancher.)

TOUS LES DEUX.—Hein!.... qu'est ce que c'est que ça?

CLÉMENT, *qui s'est glissé entre le meuble et le mur.*—Hé! Denise! des fafiots! (*Il reparaît, tenant des billets de banque*) Un, deux, trois, quatre cents.... quatre cent cinquante.... et de la monnaie.... Quatre cent cinquante trois francs, sept sous!.... Un magot!.... Chouette! notre terme est payé du coup!

DENISE.—Ta ce fou: cet argent n'est pas à nous!

CLÉMENT.—A qui donc? D'abord, ce qui tombe dans le fossé est au soldat, et d'une! Apprends ça, si tu l'ignorais.... Demain, je t'achète une robe.... Je régale: c'est ma tournée!....

DENISE.—Tu ne feras pas ça!

CLÉMENT.—Non, je m'en ferais mourir!

DENISE, *nettement.*—Ce que tu achèteras avec cet argent n'entrera pas ici!

CLÉMENT.—Tu dis?.....Madame commande, on croirait! (*Il va se rasseoir et recompte la somme.*)

DENISE.—Clément, réfléchis un peu: nous ne sommes pas des voleurs.

CLÉMENT.—Tout de même, tu as raison: ça serait sale de lui chiper son argent, à ce vieux!.... Alors, nous restituons?.... Une fois, deux fois, trois fois, personne ne dit mot? Adjugé! Chic! nous sommes rien vertueux! (*Se levant*) En ce cas, j'y descends tout de suite, chez le propriétaire.

DENISE.—Oh! il est bien tard pour aller sonner chez M. Bellargis.

CLÉMENT.—Il est de bonne heure toute la nuit, aujourd'hui. Ecoute les faire la noce du haut en bas de la maison. D'ailleurs, s'il me faut coucher près des fafiots, je ne réponds plus de moi pour demain matin.

DENISE.—Pourquoi dis-tu ça, puisque tu n'as pas plus envie que moi de mal faire?

CLÉMENT, *sortant.*—A bientôt. (*Ouvrant la porte.*) S'il aboule quinze francs de récompense honnête, j'accepte.... Ça y est il?

DENISE, *après une hésitation.*—Oui.

II

DEUXIÈME TABLEAU.

Un salon d'une richesse morne: sièges somptueux, mais défraîchis; tentures fanées; mobilier qui a vieilli avec ses possesseurs; aucun bibelot. Aux murs, les portraits de M. et Mme Bellargis, à l'époque où ils étaient jeunes. Près de la grande glace qui surmonte la cheminée, une photographie encadrée que le temps a pâlie presque effacée, et qui représente un enfant.

Mme Bellargis tisonne au coin du feu.

Une seule lampe éclaire la vaste pièce.

M. Bellargis, poliment, mais sans mettre un sourire à son visage chagrin et soucieux, fait quelques pas au devant de Clément, qui, forçant un peu la consigne des domestiques, vient de se faire annoncer.

CLÉMENT, *à part.*—Tiens! ce n'est pas ici qu'on danse.... Paraît que le bal est au-dessus, chez le notaire.

M. BELLARGIS.—Vous désirez, monsieur?

CLÉMENT.—Pardon, excuse du dérangement.... C'est rapport à des billets de banque et à de la monnaie.... Vous savez, le cartonnier?.... Voilà donc que le cartonnier m'ennuyait là où il était.... et, entre nous, vous m'aviez promis....

M. BELLARGIS.—Je vous prie de m'excuser: j'abuse, en effet; mais j'ai donné des ordres pour que votre logement en soit débarrassé dès demain.

CLÉMENT.—Tant mieux!..., Alors donc, voulant changer le meuble de place, j'ai trouvé derrière quatre cent cinquante-trois francs trente-cinq centimes.

M. ET MME BELLARGIS, *ensemble, avec un cri.*—Quatre cent cinquante-trois francs trente-cinq centimes?

CLÉMENT.—Pas un rond de moins!

M. BELLARGIS.—Vous avez là cet argent?

CLÉMENT.—Oui, monsieur; je vous l'apporte.

M. BELLARGIS.—Donnez, donnez, au nom du ciel! Mais, au moins, vous êtes bien sûr du chiffre? Vous permettez que je compte?

CLÉMENT.—Comment donc! vous me ferez plaisir. (*A part, blessé.*) Cette confiance m'honore.

(M. Bellargis aligne l'argent avec soin sur la table. Sa femme qui s'est levée de son fauteuil, surveille le compte. Tous les deux semblent être au comble de l'agitation.)

M. BELLARGIS.—C'est bien le total... Rien ne manque,.... Ah! mon ami, mon cher voisin, vous pouvez vous vanter de me faire plaisir!

CLÉMENT, *narquois.*—Enchanté de vous avoir rendu service! (*A part.*) Faut croire que le bourgeois est mal dans ses affaires.

M. BELLARGIS, *arpentant le salon, les billets à la main*—Que je suis content! que je suis content! (*A sa femme*) Mathilde, en avons nous, un bonheur!.... N'oublie pas d'écrire; moi, je suis trop honteux pour le faire: je ne saurais comment m'y prendre.... Mais écris tout de suite; il recevra ta lettre demain matin.... (*A Clément.*) Ouvrez la main. (*Il lui rend la somme.*) Là, maintenant, fermez la main.... Ayez la bonté d'accepter cela, en souvenir de votre bienfait. C'est un insuffisant témoignage de notre gratitude, à ma femme et à moi. Cela ne vous froisse pas?....

CLÉMENT, *stupéfait.*—N'y a pas d'affront!

M. BELLARGIS.—Asseyez vous donc; racontez moi tout.

CLÉMENT.—Mais je n'ai plus rien à vous apprendre; l'argent était entre le meuble et le mur.

M. BELLARGIS. — Evidemment. Ça s'explique. Il avait posé la somme sur le meuble, et elle avait glissé.... Non, je vois bien, vous ne comprenez pas; vous ne pouvez comprendre.... Mais je veux que vous partagiez notre joie.... Figurez-vous, c'était le fils d'un ami défunt; nous l'avions retrouvé, et nous nous étions rappelé que, tout petit, il avait été le camarade de notre enfant.... Notre pauvre enfant que nous avons perdu. (*Il montre la photographie effacée.*) Tenez, voilà tout ce qui nous reste de notre enfant; il serait un grand beau jeune homme aujourd'hui.... Et nous vieillissons ici, tous les deux, sans famille, sans personne à aimer, lorsque l'ancien compagnon de jeux de notre fils est venu frapper à notre porte. Monsieur, nous voulions l'adopter, nous avions compté de nous refaire un enfant, en transportant toute notre tendresse sur celui qui, pour nous, était l'ombre de notre petit mort. Mais, par crainte de l'effaroucher, pour ménager ses susceptibilités de jeune garçon sans fortune, je ne lui avais pas dit tout de suite mon projet. Enfin, le voilà qui sort de l'Ecole centrale; il est reçu architecte.... Je l'avais installé là-haut, dans le logement que vous habitez depuis quelques semaines, et je lui laissais l'illusion qu'il faisait, lui même, son avenir. Je le chargeais de surveiller ces réparations de mes maisons; je lui donnais à régler des mémoires d'entrepreneurs; je lui faisais commander des travaux par les personnes que je connais; il prenait ses repas avec nous.... Peu à peu, nous nous l'attachions.

(M. Bellargis, ému, s'arrête un instant; il s'essuie les yeux, où viennent des larmes; puis, il reprend:)

—Un jour, je lui remis ces quatre cent cinquante trois francs trente-cinq centimes que vous me rapportez; il s'agissait d'une facture que je l'avais prié de solder. Le lendemain, il vint, très confus, alléguer que la somme avait disparu. Est-on bête quand on vieillit! Il semble que la trop longue expérience, au lieu de nous éclairer, nous aveugle, ne nous montre plus que l'envers des faits, que l'objection, que le mal! Je me figurai tout de suite qu'il me débitait des mensonges; oui, je crus à un abus de confiance! Et je lui en voulus beaucoup, imaginant que, pour payer quelque fredaine, il aimait mieux me voler que me demander un service.... Il faut avouer qu'il se défendit mal; il accusait les concierges qui faisaient son ménage,—des gens qui vivent avec moi depuis trente ans, et qui sont sûrs.... Enfin, il devina mes soupçons, et, blessé, il nous quitta.... Vous comprenez tout, n'est-ce pas?.... Maintenant, les choses s'expliquent, Dieu merci, tout s'arrange.... Nous allons lui écrire, raconter tout, lui demander pardon.... et nous allons avoir un fils!.... nous allons être heureux!

CLÉMENT.—Nous ne nous connaissions pas plus que ça, il y a une demi-heure: je dérange un casier, et v'lan! je vous tire de peine, et v'lan! vous me tirez d'ennui!....C'est rigolo, ça!....Qu'est-ce que vous en dites?

M. BELLARGIS.—Oui, la vie est extraordinaire (*Les deux hommes se serrent la main*) Merci, voisin, qui en cette soirée de Noël nous apportez, avec la fin d'un lugubre souci, la sérénité de nos derniers jours!

III

TROISIÈME TABLEAU.

CLÉMENT, *remontant l'escalier en tâtant son trésor.*—Quatre cent cinquante trois francs et sept sous! Vrai somme! En voilà pour un bout de temps à ne plus traîner la misère! La gelée peut s'en donner à son aise: je m'en bats l'œil!.... Je vais mettre cent sous dans le soulier des moucherons.... Et cette pauvre Denise qui m'enrichit, je vais rudement l'embrasser.... pour son Noël!

JEAN DESTREM

Voulez-vous avoir de l'appétit, de l'embonpoint, des couleurs, de la force et de la vigueur, prenez la Salsepareille d'Ayer.

GONZALES & LAUDUMIEY
Entrepreneurs de pompes funèbres
CHEMIN DU BAYOU 170.
Près Rempart. Téléphone 479.
La maison exécute avec soins et célérité tous les travaux de son ressort qui lui sont confiés: embaumements, enterrements, etc. Elle fournit à bref délai des voitures pour visites, promenades, soirées, mariages, etc., ainsi que des Tally hos pour piqueniques. A toute heure, jour ou nuit, on peut par téléphone transmettre des commandes. Les prix de l'établissement sont d'une modicité extrême. 21fév93—1an

PAR CONSENTEMENT MUTUEL LA RAISON SOCIALE DE JOHN BERRY & SON, composée des soussignés, est ce jour dissoute. N'importe lequel des dits membres signera le nom de la raison sociale en liquidation.
JOHN BERRY & SON.
GEO W BERRY.
Nouvelle-Orléans, 31 mars 1893.

LA RAISON SOCIALE DE LÉON QUEYROUZE & CO., composée des soussignés, est ce jour par limitation. N'importe lequel des dits membres signera le nom de la raison sociale en liquidation.
LÉON QUEYROUZE.
LAURENT LACASSAGNE.
Nouvelle-Orléans, 31 mars 1893.

RÉFÉRANT AU CI-DESSUS, LES SOUSsignés prennent la liberté d'annoncer à leurs amis et clients que les affaires anciennement conduites par les deux raisons sociales ci-dessus, le seront à l'avenir sous le nom d'une raison de "THE LEON QUEYROUZE COMMISSION COMPANY, LIMITED", aux Nos 69 et 71 rue Tchoupitoulas, et espèrent mériter la continuation des faveurs qui leur ont été si libéralement accordées dans le passé.
LÉON QUEYROUZE.
LAURENT LACASSAGNE.
JOHN BERRY.
1av— GEO. W. BERRY.

Anges du Tabernacle.
Les enfants qui font partie de la Société des Anges du Tabernacle sont invités à se réunir, munis de leur insigne, à la Cathédrale St-Louis, dimanche prochain, après la Grand'Messe. Sa Grandeur l'Archevêque leur donnera sa bénédiction. 31 mars—2t

WANTED—Gentleman or Lady to travel; no preference where qualifications are equal; salary, $750 and traveling expenses. Position permanent. Railway fare paid here if engaged. Enclose reference and self addressed stamped envelope. General Manager, Lock Drawer P., Chicago, Ill. 18 mars—15tPP

Semence de Riz! Semence de Riz!
Semence de riz de choix de Honduras et de la Caroline.
A vendre par JOSEPH BUHLER, Propriétaire de Planters Rice Mill, 92 rue Decatur. 16mars—1m

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans.—Nouvelle-Orléans, le 25 mars 1893.—A une assemblée régulière du Conseil d'administration de cette Compagnie, le 13 de ce mois, un dividende de DEUX POURCENT (2 0/0) sur le capital a été déclaré, à prendre des profits des trois derniers mois et payable à partir du 4 avril 1893.
Les livres des transferts sera clos dix (10) jours avant la date fixée pour le paiement du dividende, qui se fera de 9 heures du matin à 1 heure après midi.
P. COUGOT, Secrétaire. 25mars—9f

BUVEZ!!!
L'eau minérale effervescente de la Source d'Abeno.
Comme eau de table, elle n'a pas d'égale.—Le remède de la nature pour tous les maux de l'estomac, du foie ou des reins. En vente partout. 30 sept—1 an dim

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal.
1er nov 92—1 an—mer.jeu.dim

FRANTZ & OPITZ,
Horlogers et Joailliers
No 17 RUE BOURBON,
Près Canal, à une porte de l'entrée de la maison D. H. Holmes. 1er sept

P. E. CARRIERE,
ADMINISTRATEUR.
Coin des rues Canal et Bourbon,
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
Vend tous les ARTICLES PHOTOGRAPHIQUES de toutes descriptions
Nouvelles marchandises—Les derniers modèles comme appareils—Prix de New York.
1er ma s—27 p s—dim.mer

Compagnie d'Assurances PHŒNIX
DE HARTFORD, CONN.
Successeurs de la
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.

Capital Comptant	$2,000,000 00
Net surplus	1,334,460 81
Actif, valeur réelle	5,676,306 79

Pertes réglées à la Nlle Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.
JULES TUYES,
Agent Résident, sera toujours au No 39 rue Carondelet où il recevra ses amis et les anciens clients de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle Orléans. 29 mai—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS.
Gustav R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov—92—1 an J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

Compagnie d'assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Succursale No 63 rue Royale.
Capital payé $500,000 00
Actif, 1er janvier 1893 1,019,686 33
J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS LAUDUMIEY, CHS D. FOUCHER.
18 juin—1 an

E. BARBIER,
Successeur de S. Fournier
Horloger et Bijoutier,
60 RUE ROYALE, 60
Entre Bienville et Conti
Nouvelle-Orléans.
MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE.

Réparations de tout objets concernant sa profession.
Garantie complète. Prix modérés.
Lunettes, Lorgnettes de Théâtre, Pince-nez!
1er déc—1an

Dr J. B. PEREZ,
Depuis 25 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright, de la vessie, la spermatorrhée, le rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.
Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.
Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités des femmes. A vendre dans toutes les pharmacies.
Prix: $1 par bouteille.
DR PEREZ, Bureau 233 rue du Canal ... le Dépôt du Fort Espagnol
13 déc 92—1 an

A vendre.
A Mandeville 24 lots de terre premier choix, mesurant 50 pieds de face sur les rues Carondelet et Watterson sur 250 pieds de profondeur, le tout mesure française.
Ces lots sont à proximité du lac et du chemin de fer et vendu à ce jour pour la somme de $65 le lot, $15 comptant et la balance $5 par mois.
Mandeville est le pays le plus sain de la Louisiane, à deux heures de la Nouvelle-Orléans. Communication facile, belle plage, chasse et pêche en abondance.
Nous prions les amateurs de se hâter car bientôt ces lots doubleront du prix.
S'adresser pour visiter et traiter à M. J. B. Bandet, propriétaire au Clos Vougeot, à Mandeville, ou M. P. L. Foursby, notaire, 311½ Carondelet, Nouvelle-Orléans. 4 sept—

Autres terrains à vendre.
Les lots ci-dessus étant presque tous vendus nous mettons en vente 10 autres sur la propriété du Clos Vougeot même. Ces terres sont plantées de vignes en plein rapport et de jeunes pacaniers. Elles sont entourées de bonnes barrières et mesurent 50 pieds de face sur la grande route de Louisburg, Madisonville, Covington et Abita Springs, sur 100 pieds de profondeur. Les lots sont en vente pour la somme de 75, 100 et 125 dollars chacun; 25 dollars comptant et 5 ou 10 dollars par mois au gré de l'acquéreur.
28 oct—

SOARDS'
1893—NEW ORLEANS—1893
City Directory
Est maintenant reconnu comme étant le meilleur Directory qui ait jamais été publié dans cette ville. Une aide de la plus grande valeur pour les négociants. Procurez-vous-le immédiatement.
City Directory (Directory de la ville) prix $6 00
Business Directory (brochure) prix $1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 3 couleurs) 50
Il ne reste que quelques exemplaires du Directory de 1893, laissés entre les mains de l'éditeur à la suite de décès des souscripteurs.
N'importe lequel des livres mentionnés ci dessus est envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après réception du prix demandé.
L. SOARDS, Editeur, 5 Commercial Place.
17 fév—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES,
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre rendues ... le recours de leur art.
[illegible]

L'ANCIENNE MAISON
—DE—
MUSIQUE
Si Digne de Confiance
—DE—
L. GRUNEWALD & CO
Limited.
127 de la rue du Canal
Nlle-Orléans, Lne.

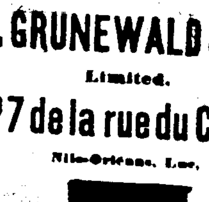

Offre à ses clients d'excellents marchés, de tentants *bargains* en fait de Pianos, d'Orgues et d'Instruments de Musique, de toutes sortes.
Prix raisonnables, conditions faciles: cette double circonstance explique le succès de l'établissement. 24 jan—1an

FABRIQUE D'EXTRAIT D'ABSINTHE
Maison fondée en 1859.

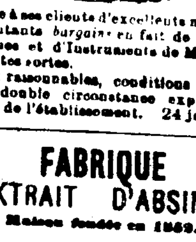

A. RIGNY,
2 WEST 12th St.
NEW YORK.
7 oct—6m—dim.mer.ven

Magasin du Bon Marché
61......RUE ROYALE......61
F. ADRIEN BRUNET
Joaillier, Bijoutier, Horloger,
MARCHAND DE
Montres, Pendules, Orfèvrerie Lunettes, Jumelles Diamants, Cannes à pommes d'or et d'argent, etc.
Achat et échange de vieil or et argent.
Montres et Bijoux de tous genres réparés par des ouvriers de première compétence.
14 déc 92—1an

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à double répétition, sommier en fer, équilibre pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement une valeur ... remarquables.
Accords et réparations de pianos une spécialité.

LEON QUEYROUZE & CO
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
69 RUE TCHOUPITOULAS.

C. LAZARD & Cie
LES ANCIENS ET POPULAIRES.
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
1er jan—Dim Mar Ven

AMUSEMENTS.

UNION FRANÇAISE.
Représentation dramatique et lyrique.

PROGRAMME.
DEUX PROFONDS SCELERATS,
Vaudeville en un acte.
INTERMEDE.

1.—Fantaisie pour piano. 2.—Une branche de lilas, M. Roche. 3.—Brindisi, de "Giroflé Girofla" Mme de Veltry. 4.—"Les Bœufs," M. Vincent. 5.—"Au clair de lune," M. Lebrun. 6.—La Charité, M. Fauconnier. 7.—Air des bijoux de Faust, Mme de Veltry. 8.—Caprice pour piano. 9.—Romance, pour trombone, M. Barre, trombone soliste de l'Opéra.

LA GRAMMAIRE,
Vaudeville par MM Vincent, Fauconnier, Lebrun, Rocae et Mme de Veltry.

Prix des places: Réservées, 75c. Parquet 50c. Entrée Générale 25c.

Le bureau de location est ouvert à l'Union Française, de 9 heures du matin à 4 heures du soir. 1er avril—

AMUSEMENTS.

GRAND CONCERT
Offert à l'éminent professeur
Mme Z. LAFOSSE,
Par ses élèves et amies,
Lundi, 10 avril, à 8 heures du soir,
—EN LA SALLE DE—
L'UNION FRANÇAISE.
Dames Patronesses:

Mmes J. N. Augustin, J. Aldigé, A. Baldwin, Sr, F. Dunbar, G. Dunbar, F. Formento, Achille Chiapella, S. Story, E. Matthey, E. Allgeyer, I. Isaac, L. Lafargue, Henriques, M. Bertin, M. Hall, E. Peuch, James Winship, Pascon Lavie, Gérard B. Larousini, H. Larousini, Emma Nott, G. W. Nott, J. Nott, J. Miltenberger, W. Miltenberger, E. Miltenberger, Chs Schmidt, A. Hincks, J. Gallier, M. Sillery, Ménard, J. K. Cassard, A. de Roaldès, W. Behan, L. J. Sentmes, Haskell, W. Walmsley, Kaple, L. Barthe, Chs Claiborne, Mary Wilson, Léon Joubert, F. Archinard, Marguerite Samuel, D. Lanaux, Wogan, G. LeGardeur, F. Miner, F. Larue, Gilbert A. Hennecane, G. Gelpi, P. Gei, E. Beltram, Marguerite Rodgers, A. Toledano, L. Commagère, A. Commagère, L. Lavillebeuvre, Mollie Moore Davis Castellanos, Mellon May, Duffilho, Salatin, Viet, P. Couturié, Newton Buckner, C. Kostis, Hangston, A. Schreiber, Léon Godchaux, E. Watkins, H. Demiens, G. Damiens, A. Picard Markey, Chs Parlange, Chs Carroll, A. Denis, F. T. Nicholls, Chs E. Fenner, Sam Henderson, Jr, G. Breaux, James Bradford, A. C. Landry, James de Buys, Dr E. Bouchon, H. Hodgson, Juge Braughn, P. Le Gardeur, E. Vergnes, Dr Murphy, A. Théard, A. Delvaille, H. Labarre

BILLET - - - UN DOLLAR.
Pas de fleurs. Pas de Bis.
1er avril—

ACADÉMIE DE MUSIQUE.
Dimanche Pâques, 2 Avril 1893.
Grand bénéfice offert au vétéran trésorier,
FRED MAUBERRET,
Par le Mammoth Metropolitan Minstrels.
Sous la direction de Edgar B. Maher et Chas W. Newman. Nombre d'artistes et d'amateurs y paraîtront, ainsi que M. Ed J. Loeb, le ténor favori de la Nouvelle-Orléans, M. Sam Fry (Y. M. G. C.), jongleur bien connu, les frères Léon dans leur merveilleuse et grandiose représentation aérienne, le Excelsior Banjo, Mandolin and Guitar Club, dans de charmants et agréables morceaux de musique, et bien d'autres. L'orchestre et les employés ont complaisamment offert leurs services. Sièges en vente au contrôle.
26 mars—26 30 31—1 2 avril

Pour Thibodaux!!
Première excursion de la saison,
Par le Morgan's La. & Texas Rail Road,
Dimanche de Pâques, 2 avril 1893,
Par l'American Benevolent and Mutual Aid Association,
Au profit de sa caisse de secours.
Prix, aller et retour $1
Musique, danses, courses, base ball et autres amusements à Thibodaux.
Le ferry part du pied de la rue de l'Esplanade à 8 h. 30 A. M.
Le train, pour le retour, quitte Thibodaux à 6 h. 30 P. M. Il s'arrête à toutes les stations en allant et en revenant.
Voitures spéciales pour les dames et leur escorte.
26 mars—1er avril

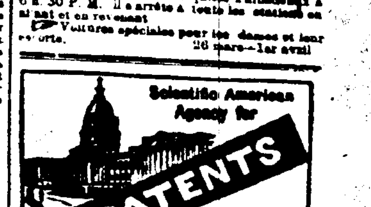

CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.
For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK.
Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York City.

AVIS AUX CREANCIERS.

Henry E. Gautreaux vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,733—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par James Seal en, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
31 mars—31—3 8 avril

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 38 307—Division B.—Ordre de Cour.—John D. Kelly vs ses créanciers.—Considérant la présente pétition, tableau et affidavit, et étant satisfait que le pétitionnaire s'est conformé aux formalités requises par la loi, la cession des biens est acceptée pour le bénéfice de ses créanciers et qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant A. J. Villeré, notaire en cette paroisse, le 2me jour d'avril 1893, pour élire un syndic; et que dans l'intervalle toutes les procédures contre la personne et les biens de l'insolvable soient suspendues; et que Richard Lyons, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents et que les créanciers permettent à la dite réunion d'être autorisé à fixer les termes de vente de la propriété délivrée.
Nouvelle-Orléans, 1er mars 1893.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
3 mars—3f ou 3 av

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 38 306—Division E.—George Streud vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire George Streud soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. Morgan Gurley, notaire en son bureau dans la bâtisse Morris, coin des rues Camp et Canal en cette ville le LUNDI 3me jour d'avril 1893, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que Edw. J. Bermudez, Esq. soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 1er mars 1893.
Signé: GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
2 mars—3f ou 3 avril

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JE certifie par les présentes que le 29e jour de juin 1892, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire ci après, dans les termes suivants, savoir:

Interdiction de Joseph Ermon Grimes—No 35 944.

Cette affaire est venue en jugement aujourd'hui J. B Rosser, Jr pour le plaignant J. B. Grinage, pour le défendant.

Et après avoir entendu les plaidoiries, témoignages et arguments, et pour les raisons données—

Il est ordonné, adjugé et décrété que Joseph Ermon Grimes soit et est par le présent interdit avec frais.

Il est de plus ordonné qu'un montant de vingt-cinq piastres soit alloué dans cette affaire comme frais, en faveur de J B. Grinage, Esq. avocat, nommé dans cette affaire curateur ad hoc, représentant le défendant.

Jugement rendu le 29 juin 1892.
Jugement signé le 2 juillet 1892.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 21me jour de mars, en l'année de Notre Seigneur, mil-huit cent quatre vingt-treize.

ONOFRE TRIAY, Député Greffier.
24 mars—24 29—2 avril

ASSURANCES.

Bureau de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands.

No 194 rue du Canal.

Nlle-Orléans, 4 mars 1893.

La compagnie publie l'exposé suivant, couvrant une période de neuf mois, du 1er JUIN 1892 au 28 FÉVRIER 1893:

Primes reçues pendant les dits neuf mois:

Sur risques d'incendie	$114,646 67		
Sur risques maritimes	2,622 08		
Sur risques de rivières	4,001 90		
Primes non acquises pendant les derniers neuf mois de l'année passée, maintenant acquises	36,883 00		
Total			$158,155 15
Moins—Primes non acquises à partir du 1er juin 1892			38,220 00
			$119 935 15
Pertes payées:			
Sur risques de feu	$48,295 66		
Sur risques maritimes	381 62		
Sur risques de rivières	2 80		
		$48,680 08	
Primes rendues	$13,842 75		
Réassurances	3,353 86		
Dépenses totales	12,553 29		
Taxes	8,827 89		
Frais d'avocat et de cour	431 40		
Compte de courtage	5,286 13		
		$44,295 32	
			$92 975 37
			$26,959 78
Moins—Réserve pour pertes non ajustées			$10,337 00
			$16,622 78
Ajouter: Compte d'intérêt et loyer			$15,360 14
Bénéfice			$31,982 92

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets recevables	3,477 60
Billets garantis par hypothèques et collatéraux	
Primes en cours de collection	26,605 88
Propriétés foncières	20,968 85
Argent comptant	163 680 55
Actions de banques (valeur du marché)	18,9[illegible]2 64
Actions d'assurances (valeur du marché)	6,930 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)	10,600 00
Actions de l'Association de l'Opéra Français L'ted (valeur du marché)	10,823 00
Bons à primes (valeur du marché)	1,980 00
Bons 7 pour cent ville de la Nlle-Orléans (valeur du marché)	26,632 00
Louisiane de new consols (valeur du marché)	6,275 00
Avance sur l'habitation Ouvier	18,980 00
Meubles de Bureau etc.	6,392 52
Jugements	2,440 00
Primes dues par le gouvernement des Etats-Unis	600 00
	7,600 44
Total	$354,077 48

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.
PAUL CAPDEVIELLE, Président
JULES MONTREUIL, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, en mon bureau, Nouvelle-Orléans, Lne, ce quatrième jour de mars 1893.
JAS. FAHEY, Notaire.
—15f

BANQUES.

Etat de situation trimestriel
—DE LA—
GERMANIA SAVINGS BANK,
51 RUE DU CAMP,
A la clôture des affaires le 30 mars 1893.

ACTIF.

Actions et bons	$483,945 17
Prêts (garantis) par propriétés foncières	325,249 00
Prêts à échéances, garantis par collatéraux	516,934 11
Prêts sur demande de	730,361 16
Meubles et installations	750 00
Dépenses courantes et taxes payées	3 935 00
Comptant	170,690 50
Total	$2,231,835 03

PASSIF.

Capital payé	$100,000 00
Profits indivis	140,651 46
Intérêt acquis	25 978 98
Dû à 6,423 déposants	1,965,044 59
Dividendes non payés	160 00
Total	$2,231,835 03

Je certifie que l'état ci-dessus est vrai et correct.
G. AD. BLAFFER, Caissier.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 30 mars 1893.
FRED. ADOLPH, Notaire.
Correct—Attesté:
J. E. MERILH.
A. VIZARD.
31 mars—3t

Rapport de la Situation
—DE LA—
Banque Nationale Germania
A LA NOUVELLE-ORLEANS.
Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le lundi 6 mars 1893.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,126,704 22
Surtirages, garantis et non garantis		217,230 00
Bons des Etats Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Actions, garanties, etc.		114,446 00
Dû par des agents de réserve approuvé		43,391 54
Dû par d'autres banques nationales		34,079 36
Dû par des banques d'Etat et banquiers		2,688 35
Maison de banque, meubles et installations		115,500 00
Dépenses courantes et taxes payées		7,643 84
Change pour clearing house	$104,081 63	
Billets d'autres banques	10,882 00	
Monnaie courante fractionnelle, nickels et cents	143 29	
Espèces	37 556 50	
Billets legal tender	172,741 00	325,405 42
Fonds de rédemption avec le trésorier des Etats-Unis (5 pour cent de circulation)		2,250 00
Total		$2,039,239 02

PASSIF.

Capital payé		$300,000 00
Fonds de surplus		200,000 00
Profits non divisés		72,175 81
Billets de Banques Nationales en circulation		39,345 00
Dividendes non payés		1,010 00
Dépôts individuels sujets à chèques	$1,321,634 61	
Certificats de dépôt de demande	9,221 00	
Chèques certifiés	326 52	
Chèques de caissier en circulation	27,125 83	1,358,307 96
Dû à d'autres banques nationales		5,221 82
Dû à des banques et banquiers d'Etat		3,178 43
Bills payables		60,000 00
Total		$2,039,239 02

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss:

Je, J. L. BERCIER, caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est vrai, du mieux de ma connaissance et croyance.

J. L. BERCIER, Caissier.

Signé et assermenté pardevant moi, ce 6me jour de mars 1893.

BENJAMIN ORY, Notaire.

Correct—Attesté:
C. M. SORIA.
MAX SCHWARACHER.
HENRY ABRAHAM, Directeurs.
16 mars—1f